



Communiqué de presse

Le mercredi 21 septembre 2022 à 10h, Micro Folie La Bobine / Lamure-sur-Azergues

SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE INTERCOMMUNALITES POUR L'AMELIORATION ET LE DEVELOPPEMENT DE LA LIGNE TER PARAY-LE-MONIAL - LYON

Les communautés de communes Le Grand Charolais, Brionnais Sud Bourgogne, Beaujolais Pierres Dorées et de l'Agglomération de l'Ouest Rhodanien souhaitent s'engager collectivement en faveur de l'amélioration et du développement de la ligne TER Paray-le-Monial - Lyon.

Depuis la loi d'orientation des mobilités (LOM) du 24 décembre 2019, les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) peuvent, aux côtés des autorités organisatrices de la mobilité que sont les régions, prendre part au développement des mobilités, notamment celles alternatives à la voiture individuelle telles que les mobilités actives, partagées et solidaires. Relevant de deux régions voisines : Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté et regroupant près de 158 330 habitants, ces quatre EPCI sont traversés par la ligne TER historique de Paray-le-Monial – Lyon, par la vallée de l'Azergues. Une ligne structurante pour ces territoires qu'elle dessert en 9 gares et qu'elle traverse pour rejoindre le point névralgique qu'est la Métropole lyonnaise. Le dynamisme de cette ligne, autour de laquelle se sont développés de véritables bassins de vie, est stratégique pour le développement de ces territoires.

L'attractivité des territoires du Beaujolais, de l'ouest rhodanien et du Pays Charolais Brionnais, alliant les avantages caractéristiques des territoires péri-urbains et ruraux et la proximité de grandes agglomérations, attirent chaque année de nouveaux habitants. Les déplacements, qui répondent à une logique qui dépasse leurs seules limites administratives, convergent principalement vers la Métropole lyonnaise, générant des flux incessants de véhicules suivant les axes qui longent d'ailleurs la ligne TER Paray le Monial – Lyon. A titre d'exemple, la D385 reliant Lamure-sur-Azergues et Lyon enregistre une fréquentation de +3.9% depuis 2015, pour près de 5610 véhicules/jour.

Le développement économique de ces territoires qui repose en grande partie sur les TPE et PME locales, souffre de l'insuffisance de l'offre de mobilité qui s'ajoute aux difficultés de recrutement et de maintien en poste des salariés. Les jeunes travailleurs, les apprentis et les étudiants en sont particulièrement pénalisés dans un contexte de la hausse des prix de l'énergie et des préoccupations environnementales grandissantes. L'alternative à la voiture individuelle que représente le train s'avère être une solution plébiscitée pour les nombreux avantages qu'elle présente et qui doivent en faire un mode alternatif compétitif : absence d'embouteillage, temps de parcours, gain financier, limitation de son empreinte carbone.



Communiqué de presse

L'impact de la mobilité sur l'attractivité touristique est également une préoccupation importante. La future inscription du paysage culturel de l'élevage bovin du Charolais Brionnais sur la Liste du patrimoine mondial par l'UNESCO pourrait notamment faire bénéficier les villes et villages de ce territoire de retombées importantes dans les domaines touristique, culturel et patrimonial, dès lors que les déplacements seront facilités.

Les investissements de 14,5 millions d'euros réalisés en 2017 par les régions Bourgogne-Franche-Comté et Auvergne-Rhône-Alpes ont déjà permis de moderniser l'infrastructure, d'optimiser la circulation des trains, de renforcer la sécurité, d'améliorer le confort des voyageurs et de pérenniser la ligne. Néanmoins, le fonctionnement actuel de ladite ligne, qui ne permet pas de croisement et n'offre qu'un cadencement restreint (4 allers-retours par jour), gagnerait à être encore amélioré pour permettre sans doute à des centaines d'usagers supplémentaires de bénéficier d'une alternative pour réaliser leurs trajets quotidiens autrement qu'en voiture individuelle. Le ferroviaire apparaît en effet comme un mode de déplacement cumulant de multiples avantages et qui, sous réserve d'un fonctionnement adapté, répond à de nombreux défis d'actualité.

Le transport est le secteur le plus émetteur de gaz à effet de serre, l'usage de la voiture individuelle étant la première responsable. Une réalité que l'ensemble des collectivités s'attellent à changer, au premier rang desquelles la Métropole du Grand Lyon qui se voit contrainte, pour améliorer la qualité de l'air, d'imposer une Zone à Faible Emission, effective depuis le 1^{er} janvier 2020. A l'horizon de 2026, seuls les véhicules possédant une vignette Crit'Air 1 pourront circuler ou stationner en son périmètre.

Dans le contexte actuel, des alternatives et des offres collectives de mobilité doivent être proposées. Or, le train, dans les territoires péri-urbains et ruraux, s'impose comme la véritable colonne vertébrale de la mobilité, à laquelle s'adosse les modes de déplacements complémentaires pour réaliser ce que l'on a coutume de nommer « le dernier kilomètre ». C'est d'ailleurs le bénéfice de cette complémentarité des modes de déplacements que l'Union européenne souhaite mettre en avant à l'occasion de la 21^{ème} édition de la semaine européenne de la mobilité qui a pour slogan : « Pour de meilleures connexions, combinez les mobilités ! ».

Le développement de modes de déplacements alternatifs à l'autosolisme, concurrentiels et adaptés, exige l'engagement de l'ensemble des acteurs de la mobilité. Par cette collaboration inédite, les quatre communautés de communes souhaitent accompagner les Régions Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté dans leur engagement en faveur du développement et de l'amélioration des réseaux ferroviaires régionaux. Ceux-ci s'imposent comme un maillon indispensable à la réussite d'une politique d'intermodalité efficace, a fortiori en milieu rural où ils constituent la pierre angulaire des futures réflexions sur les mobilités vertes.



Communiqué de presse

CONTACTS

Communauté de Communes Le Grand Charolais, Justine Watremez, Directrice Générale Adjointe
Attractivité, Développement et Transitions j.watremez@legrandcharolais.fr

Communauté de Communes Brionnais Sud Bourgogne : Cécile Chemarin, Chargée de l'attractivité du
territoire / economie@brionnaissudbourgogne.fr

Communauté de Communes Beaujolais-Pierres-Dorées : Esther Fondelli, Chargée de mission mobilité /
e.fondelli@cc-pierresdorees.com

Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien : Frédérique Pandrot, Chargée de mission mobilité
/ frederique.pandrot@c-or.fr